Édito

© TUTÉLAIRE

Serait-ce un signe des temps ? Il n'est pas rare désormais qu'un adhérent nous adresse une demande de résiliation de son contrat TUT'LR au motif qu'il aurait cotisé durant de nombreuses années – ce qui est généralement vrai – sans avoir jamais perçu la moindre prestation en retour – ce qui est souvent tout aussi exact. En d'autres termes, le reproche est parfois fait à la Tutélaire de ne pas redistribuer de façon équitable les sommes qui lui sont confiées.

Il n'est sûrement pas inutile, dans ces conditions, de revenir sur la raison d'être de notre mutuelle, sur le modèle original développé par nos anciens, ce modèle auquel nous sommes tant attachés et qui fait de la Tutélaire une mutuelle à nulle autre pareille.

La Tutélaire intervient exclusivement sur des risques lourds et aléatoires (incapacité de travail, aide aux aidants, dépendance… dans une moindre mesure, hospitalisation et intervention chirurgicale). Ces risques, fort heureusement, surviennent relativement peu fréquemment. Et c'est précisément parce que nous agissons dans ce cadre restreint que nous parvenons, grâce aux cotisations modiques apportées par des centaines de milliers d'adhérents pour la plupart en excellente santé, à venir en aide, pour des montants parfois considérables, à des milliers d'entre nous qui, eux, se trouvent malheureusement durement confrontés à la maladie et au handicap. Nous devons tous être fiers de contribuer à cette formidable chaîne de solidarité, en souhaitant à chacun d'avoir le moins possible affaire avec les prestations de la Tutélaire… sauf une, évidemment, que je vous invite du reste à découvrir – ou à redécouvrir – au travers de l'article qui suit.

> **“Nous devons tous être fiers de contribuer à cette formidable chaîne de solidarité”**

Bonne lecture.

Didier Poitevineau
Président

Sommaire

La vie tutélaire
>> **TUT'LR :** la garantie natalité **p. 03**

Société
>> Les nouvelles technologies… **accessibles à tous ?** **p. 11**

>> La pollution de l'eau, **l'affaire de tous** **p. 13**

Santé
>> Le syndrome **du canal carpien** **p. 05**

Diététique
>> 5 fruits et légumes par jour : **mode d'emploi** **p. 08**

Bien-être
>> **Stop** aux saignements de nez **p. 09**

>> Mieux comprendre **la claustrophobie** **p. 10**

Nouvelles technologies
>> Toute la lumière sur **le photovoltaïque** **p. 14**

Tutélaire / n°254 # octobre 2012 - Publication trimestrielle - Souscripteurs contrat TUT'LR : ce numéro contient un encart jeté de 4 pages - Souscripteurs contrat TUT'LR HOSPI : ce numéro contient un encart jeté de 4 pages - 106e année - dépôt légal octobre 2012 - Organe officiel de la Tutélaire - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 682 164 - 45 rue Eugène Oudiné - 75013 Paris - Directeur de la publication : Didier Poitevineau - Rédactrice en chef : Delphine Mussard - Assistante : Nadia Bijarch - Maquette : Patrick Léone - Pages 5 à 15 : rédactionnel « un coin de paradis » - Photos de couverture : © STOCK CONNECTION RM / WWW.FOTOSEARCH.FR - © NATHANAËL MERGUI / FNMF - © BRAVAJULIA - FOTOLIA.COM - Impression : Maury Imprimeur SAS - Zone industrielle - 45300 Manchecourt - Maury Imprimeur est certifiée Imprim'Vert, marque de son engagement à réduire l'impact de son activité sur le milieu naturel. - Ce numéro est imprimé sur papier recyclé. - Commission paritaire : 0912 M 06141 - ISSN : 2117-9018 - Tirage : 483 000 ex. - Prix au numéro : 0,38 € - La reproduction des articles, illustrations et graphiques de ce numéro est interdite, sauf autorisation expresse du directeur de la publication.

N°Cristal 0 969 398 399
APPEL NON SURTAXE